

Délibération N°2023-022-BC

Date de convocation : 28 mars 2023

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 8	Votants : 8
-----------------------------------	--------------	-------------

Schéma directeur vélo - Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne

L'an deux mil vingt-trois, le 4 du mois d'avril à 17 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON.

Etaient présents Mme CLAISSE Laurence
Mme HENAFF Marie Claire
M. JEZEQUEL Jean
Mme GUILLERM Babeth
M. BODIGUEL Robert
M. MIOSSEC Gilbert
M. DUFFORT Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) /

Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe DUFFORT

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La CCPL s'engage dans l'élaboration d'un schéma directeur vélo d'un montant de 26 695 € HT.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Région au titre du dispositif « Bien Vivre » sur la base du tableau prévisionnel de financement suivant :

DEPENSES		RESSOURCES	
Etude	26 695 €	ADEME	13 448 €
		Région	8 008 €
		Autofinancement	5 239 €
Total	26 695 €	Total	26 695 €

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;
Ayant entendu la vice-présidente-rapporteur, Mme Marie Claire Hénaff ;

Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité :

- **Valide le principe d'une étude de schéma directeur vélo à l'échelle du territoire de la CCPL.**
- **Sollicite une subvention auprès de Région à hauteur de 8 008 € pour le financement de ce projet.**
- **Donne pouvoir au Président ou à son représentant pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 5 avril 2023.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Philippe DUFFORT.



Le Président,
Henri BILLON.

